

MOTION DE LA FCPE DU COLLÈGE MONTPEZAT DE SENS
8 février 2023

Les représentantes des parents d'élèves de la FCPE du conseil d'administration du collège Montpezat réuni le jeudi 8 février 2024 s'opposent au montant de la DHG et donc à sa répartition par la cheffe d'établissement.

Nous ne remettons pas en cause le travail de cette dernière, mais souhaitons manifester notre opposition à la création des groupes de niveaux imposée par les autorités académiques, ainsi que dénoncer l'insuffisance des moyens alloués à l'établissement.

Nous nous opposons à la mise en place des groupes de niveaux annoncés par Gabriel Attal et soulignons qu'aucun texte législatif ou réglementaire n'est paru à ce jour pour en définir le cadrage. Nous sommes donc surprises de les voir apparaître dans la répartition de la DHG proposée ce jour. Nous regrettons que cette injonction académique prive l'établissement et le Conseil d'Administration de son autonomie en matière pédagogique et éducative, notamment la répartition des élèves en classes et en groupes. Surtout, l'instauration de groupes de niveaux sera contre-productive sur le plan pédagogique et ne fera que renforcer les inégalités sociales. L'école publique doit rester le lieu où l'on peut apprendre tous ensemble !

Nous soulignons ensuite l'insuffisance structurelle des moyens alloués au regard des besoins de l'établissement, ce d'autant plus avec la mise en place anticipée de groupes de niveaux.

Ainsi, l'établissement perd 26 heures pour un effectif de 400 élèves soit l'équivalent d'une classe. La diminution continue de la DHG ces dernières années ne permet pas d'assurer des conditions d'apprentissages favorables à la réussite scolaire de tous et toutes :

- augmentation des effectifs par classe (jusqu'à 27 en 3^e) et par groupe selon le niveau (jusqu'à 30),
- diminution des dédoublements,
- suppression des heures de soutien et d'approfondissement,
- difficultés à venir pour la constitution des emplois du temps avec l'obligation de mettre en barrette le français et les maths,
- aucune marge de manœuvre pour mettre en place d'autres projets,
- difficulté de mettre en place un groupe classe et sa dynamique de groupe avec la soustraction de 9 heures en 6^e et de 4 heures en 5^e.

Les dispositifs mis en place au collège Montpezat qui permettaient aujourd'hui d'apporter une aide ou un renforcement sont amenés petit à petit à disparaître, au profit d'un dispositif décrié qui n'a même pas fait l'objet d'une évaluation avant d'être ainsi généralisé !

En diminuant les moyens alloués aux établissements, en imposant des réformes à marche forcée sans prendre le temps d'évaluer sur le long cours ni leurs effets, ni leur pertinence, l'État manque à son devoir de service public d'éducation !

Est-ce en réduisant les dotations de l'Éducation Nationale que l'État compte « réarmer l'école¹ » ? Est-ce en s'enfonçant encore un peu plus dans le déni des inégalités sociales et scolaires que l'État vise l'éducation de tous les citoyens et toutes les citoyennes en devenir ?

Pour toutes ces raisons, nous nous opposons à la répartition des moyens proposée aujourd'hui.

Attachées à la réussite de tous les jeunes, les élues du conseil d'administration exigent une dotation à la hauteur des besoins et des enjeux, qui permette à notre établissement de jouer pleinement son rôle.

Les parents de la FCPE

¹ « Réarmer l'école, c'est réarmer nos valeurs », discours de politique générale du premier ministre, Gabriel Attal, 30 janvier 2024.